

# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

## MINISTRE DU NUMERIQUE



Avec l'investiture du Gouvernement SAMA LUKONDE le 26 avril 2021, la République Démocratique du Congo s'est dotée d'un nouveau ministère, ayant le numérique dans ses attributions, avec pour principale mission de conduire le pays vers sa transformation numérique « made in RDC ».

Cette démarche devrait permettre aussi à la RDC de réduire la fracture numérique, d'améliorer les conditions de vie des citoyens et d'assainir le climat des affaires afin de redorer son image de marque.

Le Numérique étant au centre de la problématique de développement des économies, et la transformation numérique de ces économies encrées dans les différents secteurs, est un facteur essentiel pour l'émergence de la société et contribue activement au développement humain et à la croissance de l'économie.

C'est dans ce cadre que le Ministère a opté de se doter d'une *politique sectorielle du Numérique en* d'accompagner le Gouvernement de la République à mieux mener la transformation de son économie au travers des outils qu'offre le numérique.

Pour réaliser cette exaltante et lourde tâche relative à la Gouvernance numérique de la RDC, la stratégie politique tourne autour des **quatre (04)** grands axes, avec vingt-neuf (29) projets ci-après :

### **AXE 1 : Cadre légal et réglementaire**

L'objectif principal est de permettre à l'Etat de contrôler en toute efficacité sa souveraineté numérique et de préparer aisément la transformation numérique de son économie

#### **Objectifs spécifiques :**

- Interconnecter les services publics ;
- Accélérer la transformation numérique de la RDC (hébergement, stockage, partage) ;
- Mettre en place un cadre légal et réglementaire du Numérique ;
- Bâtir l'image de marque de la République et assurer la visibilité à l'international ;
- Etablir un état de lieux de la maturité numérique des Systèmes ;
- Mettre en place un SI national public;
- Mettre en place un cadre légal et réglementaire sur les normes et standards ;
- Renforcer les capacités du personnel des SI ;
- Conduire la transformation numérique de la production pour une croissance durable ;
- Sensibiliser et protéger les consommateurs dans l'économie numérique ;
- Promouvoir les outils numériques pour les services publics.

### **AXE 2 : Programme de Transformation Numérique de la RDC (PTNRDC)**

En vue de faire du Numérique un levier intégrateur de bonne gouvernance et de développement de la RDC, un programme ambitieux a été validé par le conseil des ministres.

#### **Objectifs :**

- Faciliter l'accès aux démarches administratives en ligne ;

- Offrir aux institutions sanitaires la possibilité de consulter le dossier du malade peu importe leur localisation ;
- Construire des laboratoires numériques au sein des écoles publiques ;
- Interconnecter les institutions financières ;
- Maximiser les recettes de l'Etat ;
- Permettre aux Agents Publics de l'Etat, surtout ceux des zones rurales, d'être notifiés à temps réel de tous les mouvements de paie et accéder à cette paie en toute sécurité ;

### **AXE 3 : Promotion et encadrement de l'écosystème numérique**

L'objectif principal est d'intégrer le numérique dans le quotidien congolais et lutter contre la fracture numérique.

#### **Objectifs**

- Renforcer les capacités en TIC des Enseignants ;
- Créer des centres de formation numérique dans le but d'aider les jeunes à avoir la possibilité de créer de l'emploi dans le secteur du Numérique ;
- Promouvoir l'ingéniosité Congolaise dans le secteur du Numérique ;
- Accompagner les jeunes entrepreneurs à concrétiser leurs idées de projets ;
- Désenclaver numériquement les milieux ruraux ;
- Développer les métiers du Numérique ;
- Lutter contre la fracture Numérique ;

### **AXE 4 : Renforcer l'autorité de l'Administration au Numérique**

Le but est de doter le Ministère du Numérique d'une administration forte, efficace et outillée capable de conduire la transformation numérique du Pays.

#### **Objectifs**

- Mettre en place le Secrétariat Général au Numérique ;
- Former les personnels de l'Etat en TIC ;
- Développer les métiers du Numérique ;
- Favoriser l'efficacité administrative